

La Coopérative de Caraquet Limitée

59^{ième} Assemblée Générale Annuelle

Rapport du Conseil d'administration

Chères-chers membres, bonsoir.

Il me fait grand plaisir, à titre de président du Conseil, de vous présenter le rapport des administrateurs de votre coopérative. Pendant la dernière année, le Conseil a tenu 12 réunions ordinaires et 7 réunions spéciales. De plus, l'exécutif s'est réuni à 23 reprises. Les administrateurs et administratrices de la Coopérative de Caraquet Ltée font preuve d'un sens de responsabilité exemplaire; leur disponibilité ainsi que leur participation active à chacune de nos réunions en témoignent. Le chiffre qui suit le nom indique le nombre d'absences aux réunions du conseil. André Boudreau 2, Manie Chiasson 4, Claudine Doiron 8, Marcel Garvie 0, Aurélien Lanteigne 1, Jacques C.F. Lanteigne 3, Joseph Lanteigne 2, Gabriel Légère 1, Fernand Rioux 0.

La première partie du présent rapport fait référence aux états financiers pour notre exercice financier qui se terminait à la fin d'octobre 2005, et la seconde partie traite des réalisations accomplies au cours de l'année et des projets en chantier à votre coopérative pour les prochaines années.

Au cours du dernier exercice, notre coopérative a enregistré des résultats financiers très satisfaisants. Nous avons réalisé des ventes de 30 538 098\$, en hausse de 2 083 104\$, soit 7,3% d'augmentation. Nos surplus se chiffrent à 877 311\$, donc inférieurs de 233 454\$ par rapport au bilan précédent. Nos réserves sont de 2 146 171\$, consolidant davantage les assises économiques de notre coopérative.

Pour l'année financière qui se terminait le 29 octobre 2005, votre Conseil d'administration recommande le versement d'une ristourne correspondant à **2,5%** des achats des membres, ce qui représente un montant de 695 434\$. Les administrateurs recommandent également un taux d'intérêt de **3,5%** sur le capital prêté. Ce taux est supérieur à ceux offerts par les institutions financières locales sur les dépôts à terme d'un an.

La Coopérative de Caraquet Ltée retourne la somme de **906 332\$** à ses membres sous forme de ristournes, d'intérêts et de coupons d'essence. Elle contribue également à l'essor de la région en retombées économiques sous forme de salaires,

taxes, ristournes, intérêts, achats de services, achats de produits locaux, dons, et frais divers pour au-delà de **cinq (5) millions de dollars**, pour l'année qui vient de se terminer.

En 2005, nous avons eu 454 nouvelles demandes d'adhésion qui ont toutes été acceptées. Au cours de la même période, nous avons eu 213 retraits, donc une balance positive de 241 nouveaux membres, ce qui porte le nombre total à 6 189 membres à la fin d'octobre 2005.

La Coopérative de Caraquet et la laiterie Northumberland étaient fières de commanditer les feux d'artifice du 43^{ième} Festival Acadien. La contribution financière de la coopérative s'élevait à 7 500\$. Cet événement familial haut en couleurs, qui attire plus de 20 000 personnes, est une excellente vitrine pour faire la promotion de la coopération dans les milieux ruraux comme le nôtre.

La coopérative vous invite à visiter son site web au www.caraquet.coop/. En plus de faire un bref historique de notre coopérative, on y retrouve des renseignements sur les services et produits offerts dans nos trois magasins.

Les résultats de la loterie 50/50 pour l'année 2005 ont été très encourageants et je laisse à son président, M. Aurélien Lanteigne, la tâche de vous livrer son rapport au nom de la Fondation St-Pierre plus tard au cours de la présente réunion.

L'ouverture officielle de notre pharmacie Coop au mois de décembre dernier a connu un franc succès. La pharmacie « Medicine Shoppe » offre à sa clientèle un service sans égal et la livraison gratuite à domicile dans la zone englobant les communautés de Pokemouche, Pokesudie, Paquetville et Pokeshaw. De plus, les membres économisent davantage puisque le calcul des ristournes se fait à partir de la somme totale des achats faits à notre pharmacie. Par exemple, si votre assurance couvre votre prescription de 100.00\$ et que vous n'avez qu'à payer 10.00\$, le calcul des ristournes se fera sur le 100.00\$. Aussi, les personnes âgées de 65 ans et plus qui participent au programme de Médicaments sur Ordonnance du Nouveau-Brunswick sont éligibles à une réduction de 4.00\$ sur leur prescription, et les personnes inscrites au programme d'Aide au Revenu qui possèdent une carte de soins de santé du Ministère du Développement des Ressources Humaines du Nouveau-Brunswick bénéficient d'une économie de 2.00\$ à 4.00\$ sur chaque ordonnance.

En plus de l'ouverture de notre pharmacie Coop, de nombreuses rénovations ont été réalisées dans tout le magasin. Pour mieux suivre les tendances vers une alimentation plus saine, le département des fruits et légumes a été repensé et les membres peuvent maintenant se procurer une plus grande variété de produits frais. Nous avons aussi repensé notre façon de vous présenter nos produits. Nous cherchons toujours à vous offrir des produits de très haute qualité. De plus, notre rayon de produits surgelés

est passé de 41 à 58 portes afin de répondre aux demandes des clients sur le choix des repas nutritifs et faciles à préparer. Notre rayon de produits surgelés comprend maintenant plusieurs des nouvelles gammes de produits surgelés offerts sur le marché. Le coût total de tous ces projets effectués en 2005 se chiffre à 1,8 million de dollars.

Cette année encore, le Conseil d'administration a exigé de la direction de votre coopérative d'effectuer une vérification de prix auprès des concurrents afin de valider notre publicité qui clame que la Coopérative de Caraquet offre une gamme de produits à des prix **très compétitifs**. Au cours du mois de février 2006, une vérification de prix a été faite et les résultats sont en notre faveur (voir annexe Vérification de prix).

Depuis les onze dernières années, les administrateurs et la direction de la Coopérative de Caraquet jouaient un rôle important à titre bénévole auprès de la société Habitat 201. Des circonstances hors de notre portée nous ont forcé à revoir notre engagement auprès de cet organisme.

Les projets à votre coopérative

Le projet de la relocalisation de notre poste d'essence est toujours à l'étude et selon nos projections, il sera mis en chantier ce printemps. Le projet de rénovation à notre point de service de St-Léolin suit son cours.

L'exécutif et le conseil de votre coopérative devront consacrer beaucoup de temps et d'énergie au cours de 2006 et 2007 au dossier de la relève de l'équipe de gestion. Malgré son éternel « look » de jeunesse, M Roger commence à compter ses années de loyaux services à la Coopérative de Caraquet. Récemment, il a fait connaître ses intentions au conseil quant à son départ pour la retraite et nous devons, de concert avec lui, préparer la suite.

Le comité organisateur des activités du 60^{ième} anniversaire de la Coopérative de Caraquet est maintenant sur pied. Les membres sont : Aurélien Lanteigne, René Chiasson, Manie Chiasson, Guy Gagnon et Michèle Lacombe. Le comité s'est déjà réuni à quelques reprises et les activités se dérouleront sur deux semaines, soit une semaine de lancement en avril 2007 et une semaine de clôture en octobre 2007. La liste d'activités est présentement en examen et sera dévoilée au cours de l'année.

Afin de mieux répondre aux défis actuels, votre Conseil d'administration s'est mis à l'étude de ses règlements administratifs. Après consultations, les mises à jour seront proposées dans un rapport final qui vous sera soumis à l'AGA 2007.

La convention collective qui nous lie à nos employé.s de notre magasin de Caraquet prend fin en octobre 2006. Nous allons donc entrer, au cours de la présente année, dans des rondes de négociations avec nos employé.e.s.

LA COOPÉRATION à l'œuvre...

SAVIEZ-VOUS que votre Coopérative est la deuxième plus importante coopérative de consommation en termes de ventes aux Provinces Atlantique.

A la Coopérative de Caraquet, nous allons bientôt célébrer le soixantième anniversaire de fondation.. **MERCI** chers membres de votre support indéfectible. Mais la coopération n'est pas une aventure à sens unique. Vous, chers membres, supportez la Coopérative et la Coopérative, en retour, supporte sa communauté. C'est d'ailleurs là un des principes de la coopération... l'engagement communautaire.

Je ne voudrais pas abuser du temps qu'il m'a été accordé ce soir mais je m'en voudrais de ne pas signaler quelques statistiques pour appuyer ma déclaration.

SAVIEZ-VOUS que la Coopérative de Caraquet a retourné 4 071 544\$ en ristournes à ses membres aux cours des cinq (5) dernières années.

SAVIEZ-VOUS que la Coopérative de Caraquet a donné 420 908\$ en dons aux organismes de la région.

SAVIEZ-VOUS que la Coopérative de Caraquet a payé plus de 360 000\$ en intérêt sur le capital prêté des membres depuis cinq ans.

SAVIEZ-VOUS que parce qu'elle nous appartient, la Coopérative de Caraquet a réinvesti au total plus de 5 000 000\$ dans notre communauté entre 2001 et 2005.

Voilà mesdames et messieurs la différence coopérative. En plus d'être propriétaires du plus beau magasin dans la région, en plus de nommer vos administrateurs pendant l'assemblée générale annuelle, en plus de décider de la distribution des surplus de votre entreprise (les ristournes), en plus de fixer le taux d'intérêt sur le capital prêté ... vous les membres, par le biais de votre conseil et de votre équipe de gestion, participer activement au développement de vos communautés. Je vous mets au défi de me trouvez une autre entreprise non gouvernementale qui en fait autant pour nous et pour notre communauté.

SAVIEZ-VOUS que la formule coopérative peut être un excellent moyen d'économiser... un autre avantage coop.

SAVIEZ-VOUS que nous avons des membres qui, au cours des années, ont accumulé des sommes substantielles au chapitre du capital prêté. Pour atteindre de tels résultats, ces membres ont effectuer la majeure partie de leurs achats à leur coopérative. Ils-

elles ont réinvesti leurs ristournes à chaque année et le temps et les bons taux d'intérêt ont fait le reste. La vie s'écoule si vite que rendu à l'âge de la retraite, voici qu'ils-elles se retrouvent avec un petit coussin qu'ils-elles peuvent retirer à leur guise aux modalités qui sont mutuellement acceptables. Nous devons tous acheter nos biens de consommation, mais combien d'autres entreprises nous offrent un tel avantage. Messieurs, mesdames ... voilà l'un des avantages de votre entreprise coop.

Ma coop... ma communauté... ça m'appartient... voilà notre slogan... voilà le credo de notre religion coopérative. Nous l'avons dit et nous le répétons, nous sommes ouvert aux partenariats, nous sommes ouverts aux discussions, nous sommes ouverts aux échanges, nous sommes ouverts aux idées nouvelles. Quant à nous de la Coopérative de Caraquet, nous répondons et allons continuer de répondre aux besoins exprimés par nos membres. Nous croyons aux avantages de la coopération.

Remerciements

Un des principes coopératifs veut que l'entreprise partage les trop-perçus avec ceux et celles qui les ont rendus possibles. Votre coopérative partage ses trop-perçus avec ses membres sous forme de ristournes et avec son personnel sous forme de bonus. Je tiens à vous signaler que la Coopérative de Caraquet Ltée est parmi une minorité de celles qui peuvent offrir des ristournes à ses membres.

BRAVO ! et MERCI ! à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin aux projets de rénovations et au projet de la pharmacie Coop. La réussite de ces méga projets à la Coopérative de Caraquet n'aurait pas été possible sans l'aide, l'expertise et la collaboration de tous ces gens impliqués. Merci à vous, les membres, pour votre patience et votre collaboration.

Permettez-moi maintenant de prendre un instant pour souligner l'excellent travail et le dévouement des membres de l'équipe de direction : M. Roger Cormier et M. René Chiasson ne comptent pas les heures et n'hésitent pas à relever les défis qui visent à garder notre magasin à la fine pointe. **MERCI** à notre personnel pour l'excellence du service offert. Nous sommes conscients qu'il reste des défis à relever et des situations à améliorer. Soyez assurés, chers membres, que nous travaillons ensemble pour offrir plus de produits et de services de très haute qualité.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour la quantité et l'excellence du travail accompli au cours de la dernière année. Je veux remercier d'une façon particulière les administrateurs qui terminent leur mandat cette année, pour leur beau travail, leur bon jugement et leurs judicieux conseils. Ces administrateurs sont Mme Claudine Doiron, M Fernand Rioux et Marcel Garvie, votre humble serviteur. M Rioux est au terme de son

troisième mandat donc il n'est pas éligible pour l'instant et Mme Doiron a manifesté son intention de ne pas se représenter. Quant à moi je suis encore éligible pour un autre mandat. Je voudrais remercier d'une façon toute spéciale la participation de Fernand au sein du conseil au cours des neuf dernières années. M Fernand était en quelque sorte la conscience du groupe et sa sagesse va nous manquer. Nous ne saurions non plus passer sous silence le superbe travail des conseils précédents. Un regard sur les réalisations passées de votre coopérative ainsi que notre situation financière actuelle démontrent que le travail et les décisions judicieuses des conseils au fil des années rapportent des dividendes et expliquent en très grande partie le succès que connaît notre entreprise aujourd'hui.

Pour conclure, nous croyons que des remerciements à vous, les membres, sont toujours de circonstance. Les succès répétés de notre coopérative ne sont en effet que le reflet de la confiance que vous lui témoignez d'une année à l'autre. Les excellents résultats financiers de cette année témoignent de votre grande fidélité envers votre coopérative, et ce, malgré la venue d'un autre féroce compétiteur pas trop loin de nos portes (direction ouest). MERCI! chères-chers membres de votre appui indéfectible. Nous espérons pouvoir continuer de vous servir et de répondre adéquatement à vos besoins.

Coopérativement vôtre,

Marcel Garvie, président	2006
Gabriel Léger, vice-président	2007
Jacques C.F. Lanteigne, trésorier	2007
Aurélien Lanteigne, secrétaire	2008
André Boudreau, administrateur	2008
Manie Chiasson, administratrice	2007
Claudine Doiron, administratrice	2006
Joseph Lanteigne, administrateur	2008
Fernand Rioux, administrateur	2006